

LOI ALUR - Construction - Pack 42h

Type d'action de formation : Action de formation

Objectif : Perfectionnement, élargissement des compétences

Titre visé : Attestation de fin de formation

Version du document : 1

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers, indépendants ou mandataires
- Les demandeurs d'emploi

Prérequis

- Connaissance de base du secteur immobilier.
- Intérêt pour le droit immobilier et les réglementations.
- Entretien préalable
- Test de positionnement
- Avoir une connexion internet stable (ADSL, 4G ou fibre)
- Posséder un micro et une webcam Utilisation courante d'un PC ou d'un Mac, d'Internet et d'un navigateur Web

Objectifs

Conservez de votre carte T rapidement !

Grâce à notre formation Loi Alur, vous pouvez obtenir l'attestation à remettre à la CCI.

Cette formation couvre également les aspects juridiques et financiers liés à la construction et à l'immobilier.

Le "Pack 42h - Construction" est une formation destinée à ceux qui souhaitent maîtriser les aspects essentiels de la construction, de la conformité réglementaire à l'expertise en matière d'architecture et de décoration d'intérieur.

Objectifs pédagogiques

- Identifier et mettre en application les règles TRACFIN
- Établir un système de gestion des risques

Méthodes et moyens pédagogiques

- Documents supports de formation en ligne
- Mise en situation professionnelle adaptée au métier du candidat

efficace.

- Comprendre et appliquer le règlement de protection des données personnelles (RGPD).
 - Prioriser et gérer les actions nécessaires pour assurer la conformité aux réglementations.
 - Acquérir une expertise en urbanisme et procédures d'autorisation.
 - Maîtriser les pratiques relatives aux opérations de construction, tant privées que publiques.
 - Connaître les différents actes de la Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA).
 - Comprendre les droits et obligations de l'acquéreur et du vendeur en VEFA
 - Appréhender les dispositifs de défiscalisation immobilière en France, y compris Pinel, Malraux, COSSE, Denormandie et Censi Bouvard, ainsi que les anciens dispositifs.
 - Comprendre les assurances liées à la construction, y compris les risques, les polices d'assurance et les garanties.
 - Maîtriser les responsabilités contractuelles et délictuelles des constructeurs.
 - Appréhender le cadre juridique des opérations de construction et les enjeux associés.
 - Connaître les acteurs impliqués dans une opération de construction.
 - Comprendre les différents types de contrats de construction et les garanties légales des constructeurs.
- Étude de cas concrets
 - Quiz en ligne

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 : Tracfin (Lutte anti-blanchiment)
 - Qui est assujetti aux obligations anti-blanchiment ?
 - Qu'est-ce que la lutte anti-blanchiment ?
 - Qu'est-ce que le blanchiment ?
 - En quoi consistent les obligations de lutte anti-blanchiment en cas d'audit ?
- Module 2 : RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPI n°B05034
délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

- Les bases du RGPD.
- La CNIL, élément central de la conformité au RGPD
- Les principes qui animent le RGPD
- Module 3 : Architecture et Décoration d'Intérieur
 - Le langage visuel du design
 - L'histoire de l'architecture et des styles
 - Les styles de décorations d'intérieur
 - Aménagement de l'espace
 - L'éclairage
 - La couleur
 - Les finitions intérieures
 - Les textiles en décoration d'intérieur
 - L'histoire du mobilier
 - La relation client dans le projet de décoration
 - La communication visuelle en décoration d'intérieur
 - Le développement durable appliqué à l'architecture
- Module 4 : La non-discrimination pour l'immobilier
 - La non-discrimination immobilière
- Module 5 : Déontologie Immobilière
 - Le code de déontologie immobilière.
- Module 6 : Urbanisme
 - L'acquisition du terrain.
 - Organiser votre prospection digitale immobilière
 - Les démarches d'urbanisme qui précèdent la construction
 - L'adaptation du terrain au projet de construction
- Module 7 : Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA)
 - Qu'est-ce que la Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) ?
 - Les différents actes de la VEFA ?
 - La vente d'immeubles à rénover.
 - La livraison.
 - Garantie
- Module 8 : Dispositifs de Défiscalisation Immobilière
 - L'histoire de la défiscalisation immobilière en France
 - Le dispositif Pine
 - La loi Malraux
 - Les anciens dispositifs de défiscalisation (Besson, Robien, Borloo, Scellier, Duflot) Les lois COSSE, Denormandie et Censi Bouvard

- Module 9 : Assurances Construction
 - La notion de risque en assurance construction.
 - La police tous risques chantier
 - La police dommage ouvrage
 - Le contrat en responsabilité décennale des constructeurs
 - Les autres assurances des professionnels de la construction
- Module 10 : Responsabilité des Constructeurs
 - Le cadre juridique d'une opération de construction
 - Les intervenants dans un projet de construction
 - Le constructeur de maisons individuelles
 - La responsabilité contractuelle et délictuelle des constructeurs
 - La responsabilité décennale
 - Les garanties légales
 - La réception du chantier
- Module 11 : Opération de Construction
 - Les acteurs d'une opération de construction

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

- Émargements numériques.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Référence et qualification du formateur

MELLOUL Diane

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F 95000 CERGY

Durée, rythme et horaire

42.00 heures

En journée

Modalité de la formation

Formation à distance

Modalités de certification

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOP n°B05034
délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr- Tel: 07 56 86 67 67

Résultat attendu à l'issue de la formation

Les participants devraient sortir de cette formation en tant que professionnels qualifiés, prêts à jouer un rôle central dans la conformité et l'éthique immobilière, avec des compétences opérationnelles solides et une compréhension approfondie des réglementations en vigueur.

Détails sur la certification

Pour obtenir l'attestation, il est nécessaire d'avoir suivi les 42 heures de formation et d'obtenir un score supérieur à 70% à chacune des évaluations

Modalité d'obtention de la certification

Délivrance d'une attestation

Éligibilité CPF

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Contacts

Administratif et Pédagogique: MELLOUL Diane 01 87 66 90 69

Référent Handicap: Elsie FANTINO-HAMOND

Chiffres Clés

S'agissant d'une nouvelle formation, les indicateurs de performance - comme le taux d'obtention du certificat, le taux d'insertion, etc. (Ne sont pas encore disponibles).

Cette information sera mise à jour à l'issue de la première promotion.

Accessibilité et délais d'accès

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.